



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du lundi 06 novembre 2023 à 20h

Délégués en exercice 14
Délégués présents 9
Délégués votants 9

L'an deux mille vingt-trois, le 6 novembre, le Conseil municipal de la Commune de DRAILLANT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Pascal GENOUD, maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 25/10/2023.

Etaient présents : MM. GENOUD Pascal, TAPIÉ Stéphane, PONCET Jean-Marc, BERNADON Bernadette, DUCHEMIN Patrick, LACROIX Benoît, LACROIX Jean-Charles, MAZAUD Florence, NADAS Isabelle.

Excusés : Emmanuelle BUFFET, Amandine DREVON, Stéphane IRSCHFELD, Claude MAURICE, Julie PRETI.

Secrétaire de séance : Florence MAZAUD

Date de publication : 05/12/2023

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 2 octobre 2023
2. Compte rendu des décisions du Maire
3. Signature des avenants au marché public de travaux concernant la restructuration et l'agrandissement de l'école des Sources
4. Motion de soutien pour l'équipement en appareils de radiothérapie oncologique sur le territoire GHT Léman Mont-Blanc
5. Rapport d'activité 2022 de Thonon Agglomération
6. RPQS assainissement 2022
7. RPQS eau potable 2022
8. RPQS prévention et gestion des déchets 2022
9. Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 2 octobre 2023

Le procès-verbal de la séance du lundi 2 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu des décisions du Maire : Décision n° 2023/01

En vertu de la délégation de pouvoir qui lui a été donné en application des dispositions de l'article L 2122-22 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte de sa décision de louer l'appartement situé dans le Ram-Dam à Cursinges et de l'attribution des 2 logements vacants dans le bâtiment communal.

Signature des avenants au marché public de travaux concernant la restructuration et l'agrandissement de l'école des Sources : délibération n° 2023-11-01

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal la délibération n° 2023-04-01 en date du 20 mars 2023 portant sur l'attribution des lots du marché public de travaux. Il présente les différents devis complémentaires reçus et les moins-values proposées.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et à l'unanimité, valide les avenants et autorise le Maire à les signer.

Motion de soutien pour l'équipement en appareils de radiothérapie oncologique sur le territoire GHT Léman Mont-Blanc : délibération n° 2023-11-02

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil municipal du courrier envoyé à l'ARS par le Président du conseil de surveillance des Hôpitaux du Léman demandant d'intégrer, à l'occasion de la révision du son schéma régional 2023-2028, l'installation d'un équipement de radiothérapie sur le territoire GHT Léman Mont-Blanc et plus spécifiquement à Thonon-les-Bains - Hôpitaux du Léman.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et à l'unanimité, décide de soutenir la demande de modification du projet de schéma régional de santé 2023-2028 par l'inscription d'une autorisation supplémentaire d'implantation d'un appareil de radiothérapie oncologique et autorise Monsieur le Maire à signer tout document en ce sens.

Rapport d'activité 2022 de Thonon Agglomération : délibération n° 2023-11-03

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le rapport d'activité rédigé par la Communauté d'agglomération Thonon Agglomération pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le rapport d'activité de Thonon Agglomération pour l'année 2022.

RPQS assainissement 2022 : délibération n° 2023-11-04

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement rédigé par la Communauté d'agglomération Thonon Agglomération pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2022.

RPQS eau potable 2022 : délibération n° 2023-11-05

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable rédigé par la Communauté d'agglomération Thonon Agglomération pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2022.

RPQS prévention et gestion des déchets 2022 : délibération 2023-11-06

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de la prévention et la gestion des déchets rédigé par la Communauté d'agglomération Thonon Agglomération pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de la prévention et la gestion des déchets pour l'année 2022.

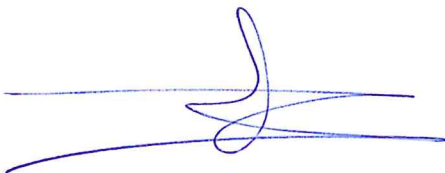
Questions diverses

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le samedi 27 janvier 2024 à 19h dans la salle des fêtes.

Date du prochain conseil : lundi 4 décembre 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Secrétaire de séance,
Florence MAZAUD



Le Maire,
Pascal GENOUD

